

Séance publique du CD13 du 27/6/19 : Maisons du bel âge

Le programme des maisons du bel âge que vous avez lancé il y a plusieurs mois Madame la présidente et qui rencontre aujourd'hui un très vif succès, comporte deux phases :

Je commencerai par la plus visible, ce que l'on pourrait appeler l'aboutissement qui est concrétisé par l'inauguration de ces maisons du bel âge, suivi de l'animation de celles-ci, de l'accueil du public et des services de proximité que le conseil départemental propose aux usagers de ces lieux. Mais en amont de cette phase finale de mise en service, il y a un important travail de logistique, de recherche de locaux, d'acquisition ou de prise en location et enfin d'aménagement de ceux-ci. Plus tard, de maintenance et d'entretien.

Pour répondre à l'ambitieux objectif que vous nous avez fixé, Madame la Présidente : **50 maisons du bel âge devront ouvrir d'ici 2020**, la charge de travail est colossale mais si enthousiasmante, compte-tenu de l'attente de nos aînés et du bien-fondé de cette politique publique.

Permettez-moi de vous délivrer quelques chiffres de l'avancement de notre feuille de route qui affirme une réelle volonté d'aboutir, symbolisée par une montée en puissance :

- **7** locaux ont été ouverts en **2018**
- Entre **10 et 15** supplémentaires le seront d'ici fin **2019** dont 10 sont d'ores et déjà en cours de travaux
- Et pour l'année **2020**, nous avons programmé l'ouverture de **28 à 33** nouvelles MBA.

Pour cet objectif, notre politique patrimoniale est, chaque fois que cela est possible, **prioritairement l'achat** de locaux.

Pour déployer ces maisons du bel âge sur **tout** le département, nous privilégions de temps en autre la **prise en location**. Ceci nous permet aussi dans la plupart des cas, de réduire les coûts d'aménagement par la prise en possession de locaux neufs.

Enfin, pour tenir la cadence et répondre à la demande croissante, nous passons des conventions avec de nombreuses communes, qui nous proposent **des mises à disposition gratuites** de locaux que nous aménageons ensuite. Je tiens à signaler que, pour répondre à cette importante programmation, notamment en termes **d'aménagement et de maintenance** de ces nouveaux locaux, notre Institution est en train de se doter d'un nouveau service qui sera composé d'une dizaine d'agents.

Pour en terminer avec les chiffres et pour être transparent sur les **dépenses réelles** que cela engendre, pour l'année 2018 sur les 7 maisons ouvertes, nous en avons acquises 6 (un local était de la propriété du département). Ces acquisitions ont représenté un montant d'~ 900.000 €, auxquels il faut y ajouter ~800.000 € de coût de travaux d'aménagement.

En espérant mesdames et messieurs vous avoir éclairés sur les moyens mis en œuvre par notre institution pour satisfaire ce projet phare de notre mandat, je conclurai non sans avoir oublié de remercier les équipes du patrimoine et des bâtiments, en liaison avec votre cabinet madame la présidente pour le remarquable travail réalisé. Tout ce monde applique le jeu collectif qui vous est cher et c'est pour cela que nous avançons à bon rythme et dans la bonne direction ***Mes derniers propos et pensées iront vers les personnes du bel âge. Ne nous remerciez pas pour ce que le Département fait pour vous, c'est nous qui devons vous remercier pour ce que vous faites pour nous depuis si longtemps, pour le rôle capital que vous jouez dans cette Société qui se délite, et tout simplement pour ce que vous êtes.***

Vous n'êtes pas des personnes âgées mais des personnes qui sont jeunes depuis plus longtemps que certains